

Brevet Professionnel

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

Filière
Paysagère

**Conditions
d'entrée**

Avoir entre 16 et 29 ans

Avoir obtenu un **diplôme de niveau 3** (CAP, BEP) ou supérieur

Recrutement

Pré-inscription sur le site Internet : www.animapole.fr

Entretien de positionnement

Signer un contrat d'apprentissage*

*Se référer au guide de l'apprentissage disponible sur le site internet : www.animapole.fr ou sur demande auprès du CFAA-CFPPA du Lot.

Métiers visés

- Travailler comme ouvrier paysagiste qualifié
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Conception de paysage

dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...)

- Poursuite d'études

**Financement
et rémunération**

Pour les apprentis dans le secteur privé, les frais de formation seront pris en charge par l'**OPCO de leur employeur**.

Pour les apprentis dans le secteur public, une partie des frais de formation sera demandé aux employeurs.

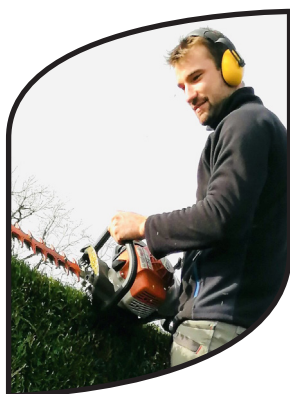
La rémunération des apprentis dépend de l'âge, du niveau de formation de l'apprenti et des conventions collectives applicables aux contrats. Plus de renseignements sur **le guide de l'apprentissage**.

**Objectifs de
la formation**

Permettre aux apprenants d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des apprenants d'**élaborer un projet professionnel** à l'issue de leur formation.

Avoir une **connaissance du monde professionnel** grâce à l'alternance en entreprise.



Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Pour ce diplôme, la formation se déroule au travers d'un

contrat d'apprentissage d'une durée de deux ans.

Nb d'heures de formation en Centre : 800 heures



Contenu

Capacités	Contenu	Heures
C1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager	C11. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C12. Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage	152
C2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement	C21. Préparer le travail pour un chantier C22. Coordonner le travail sur un chantier	172
C3 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux	C31. Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal C32. Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux	156
C4 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux	C41. Réaliser des travaux de plantation C42. Réaliser des travaux de végétalisation par semis	132
C5 : Mettre en place des infrastructures	C51. Réaliser des murets et des escaliers C52. Mettre en place des revêtements	124
C6 : S'adapter à des enjeux professionnels particulier	C61. Entretien du petit matériel	70

Modalités d'Evaluation

A l'exception de la capacité 1, toutes les capacités du BP Aménagements Paysagers seront **évaluées en situation professionnelle.**

Le centre de formation se réserve le droit d'évaluer la capacité 1 en situation professionnelle ou selon une autre modalité.

Pour obtenir le diplôme du BP il faut valider les 6 Capacités.

Hébergement Restauration

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat à Lacapelle-Marival accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places.**

Contact

Le CFAA-CFPPA du Lot vous accompagne dans la recherche d'employeur une fois que votre candidature a été prise en compte.

Vous pouvez contacter le standard pour avoir des renseignements généraux sur cette formation. Une fois pré-inscrit, (sur notre site internet : www.animapole.fr) la référente de la formation ou la chargée de recrutement prendra contact avec vous en temps utile.

Référente formation : Isabelle Bonnassie

Responsable communication et relation aux entreprises : Clara Mas Oréa

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : cfa.lot@educagri.fr

CFAA/CFPPA du Lot
 Site de Lacapelle-Marival
 La Prairie du Château
 46120 LACAPELLE-MARIVAL
 Tél. 05 65 40 80 28
 Mail : cfa.lot@educagri.fr